

Opinion

Savoir et se taire?

Pierre Noreau, Président de l'Association francophone pour le savoir (Acfas). Chercheur au Centre de recherche en droit public (CRDP). Professeur titulaire à la faculté de droit de l'Université de Montréal

Le Devoir, édition du jeudi 21 août 2008

De la nécessité des chercheurs dans l'espace public

Les événements récents rendent compte de ce que nous vivons dans une société qui fait de l'ignorance une vertu.

La publication dans la plus totale discrétion d'un rapport de Santé Canada sur l'impact sanitaire des changements climatiques au pays suscitait récemment la critique des chercheurs qui y avaient contribué. On a vu là une façon pour le gouvernement d'«éviter que l'attention ne se porte sur un enjeu important». Récemment, l'Office québécois de la langue française retardait pour des raisons équivalentes la publication d'études conclues depuis longtemps sur la situation linguistique québécoise.

Ces exemples tirés d'une longue liste sont portés par la même logique et le même paternalisme: ce qu'on ne sait pas ne fait pas mal... On s'enferme alors lentement dans la logique de l'aveuglement.

Vivre dans une société du silence...

On peut s'inquiéter de ces faits récents qui rappellent des pratiques qu'on rencontrait jusqu'ici dans les États totalitaires, où le secret fait figure de principe d'action. Sur un autre front, la presse fut prompte à faire remarquer que le public avait droit aux données et aux conclusions des recherches financées à même les fonds publics. Mais, au sein d'une démocratie, c'est un peu gênant d'avoir à le rappeler...

Ces événements particuliers doivent être placés au même rang que d'autres, qui semblent a priori différents mais relèvent en fait de la même logique. Toutes ces pratiques visent à faire taire les chercheurs, les penseurs ou les intellectuels, sinon à empêcher que soient débattus certains des enjeux qui balisent l'avenir immédiat ou lointain des individus et des collectivités. C'est cette logique qui présida au congédiement de la présidente de la Commission canadienne de sûreté nucléaire, Lynda Keen, sous la pression de l'industrie. On reprochait notamment à Mme Keen son entêtement à imposer à Énergie atomique du Canada des normes de sécurité que seuls les concurrents du réacteur canadien CANDU pouvaient garantir. On s'engonçait ainsi dans une rationalité troublante...

Sur une autre échelle, les poursuites-bâillons (SLAPP) entreprises par l'industrie minière contre les auteurs de l'ouvrage *Noir Canada* et la maison d'édition Écosociété révèlent la fragilité du statut du chercheur et le risque que courent les intellectuels et les penseurs dans notre société. Chercher à comprendre notre monde devient une activité risquée, surtout si on a le mauvais goût de faire savoir ce qu'on y découvre... Galilée aussi était sous la coupe des pouvoirs de l'époque. Érasme cherchait constamment à se mettre à l'abri de l'autorité religieuse établie. Isolé, le penseur est rapidement tenté par l'autocensure. Copernic ne publiera ses travaux qu'à la toute fin de sa vie, certain de se mettre ainsi à l'abri de tous ceux que ces conclusions risquaient de déranger. L'œuvre de Voltaire tombait sous le coup de la censure au fur et à mesure que paraissaient ses travaux. Le décès récent de Soljenitsyne nous renvoie à la fragile destinée de celui qui pense. Un simple constat devient rapidement une dénonciation... notamment

lorsque le silence tue, menace la santé publique, favorise l'exploitation d'un groupe par un autre ou fait craindre le pire pour l'avenir de la planète. La place de la recherche et la parole du chercheur.

On sait qu'au sein de nombreux secteurs de l'industrie, et même dans les universités, les chercheurs sont parfois confrontés à des dilemmes équivalents. Faut-il parler ou se taire? C'était récemment le cas au sein de l'industrie pharmaceutique, comme en fait foi la saga concernant les anti-inflammatoires Vioxx et le Celebrex, épisode qui devait révéler la nécessité que soit assurées l'indépendance du milieu de la recherche, l'autorité des organismes de tutelle et la liberté d'expression des chercheurs.

Derrière tous ces exemples se dessine une certaine vision du monde. On y postule implicitement que les citoyens ne sont pas en mesure de faire eux-mêmes les choix qui les concernent et que leurs besoins seront toujours mieux cernés et mieux servis par les décisions d'une autorité établie et éclairée. L'obscurantisme devient alors, pour ainsi dire, une nécessité de l'action politique et de l'activité économique. Il en va de même des résultats de la recherche, qui seront toujours jugés trop complexes pour le profane et toujours susceptibles d'inquiéter inutilement le citoyen, le patient ou le consommateur. Comme l'écrit Edgar Allan Poe: «L'ignorance est une bénédiction, mais pour que la bénédiction soit complète, l'ignorance doit être si profonde qu'elle ne se soupçonne pas soi-même.»

On ne connaît que deux remèdes à ce point de vue détestable: l'information du citoyen et l'élaboration des conditions d'un véritable débat public. Si plusieurs décisions collectives sont prises dans l'opacité des rapports quotidiens, il n'en va pas de même des solutions à plusieurs des problèmes que nous connaissons aujourd'hui. On sait que c'est la fonction première des médias de rendre ce débat possible, mais c'est aussi celle de la recherche contemporaine. Elle doit éclairer les choix auxquels nous sommes tenus. Elle devient dans ce sens une condition de la vie démocratique.

La mise en œuvre de cet impératif nécessite la reconnaissance de l'immunité dont doit être revêtu le monde de la recherche. Elle réside dans la liberté de parole qui doit être reconnue au chercheur et au penseur dans notre société. Elle réside aussi dans le devoir exigeant qui s'impose à lui de prendre la parole chaque fois que le bien commun l'exige, quel que soit le milieu où il œuvre. Cela nécessite cependant que soient sauvegardées l'intégrité et la solidarité des milieux scientifiques, et que le monde de la recherche soit lui-même traversé par les exigences d'une nouvelle «citoyenneté». On entend par là que le chercheur doit être partie prenante du dialogue continu que chaque société établit avec elle-même, et qui la rend meilleure.